

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

MAIRIE DE JOSSELIN
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 1er octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de JOSSELIN, légalement convoqué le 24 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de JOSSELIN sous la présidence de Monsieur Nicolas JAGOUDET, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Nicolas JAGOUDET, Monsieur Jack NOËL, Madame Annick CARDON, Monsieur Cédric NAYL, Monsieur Jean-Pierre LATOUR, Monsieur Loïc LE PIOUFFLE, Madame Laure BIGOT, Madame Christine PLANCOT, Monsieur Jean MORIN, Madame Viviane LE GOFF, Monsieur Patrice CAMUS, Monsieur Thierry ROUXEL, Madame Stéphanie DAUTELLE, Monsieur Daniel EONNET, Madame Françoise CHOUFFEUR, Monsieur Jean-Pierre VASSAL, Madame Laëtitia FAUSTIN LOISON

Étaient absentes excusées et représentées : Madame Fanny LARMET représentée par Monsieur Patrice CAMUS, Madame Christina JARNO représentée par Madame Annick CARDON, Madame Maëva DANO représentée par Madame Françoise CHOUFFEUR, Madame Sylvie BOMPOIL représentée par Madame Laure BIGOT

Étaient absents excusés : Madame Elodie TEXIER, Monsieur Claudiu RADU

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Laëtitia FAUSTIN LOISON

~~*~*~*~*~*~*~*~*

2026.10.01-22 : RUE DU PORHOËT - LANCEMENT DE LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

(Rapporteur : Monsieur Loïc LE PIOUFFLE, Conseiller Municipal délégué)

La commune souhaite aménager la rue du Porhoët, principale entrée de ville de Josselin, réaliser la réfection du tapis d'enrobé de la rue du Pont Mareuc ainsi qu'aménager le parking du complexe sportif Michel Juguet.

L'enveloppe prévisionnelle affectée à ces travaux est estimée à 1 200 000 € HT.

Elle souhaite faire appel à un maître d'œuvre chargé de la conception des espaces et du suivi des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- | | | |
|-------------------|---------------------------|-------------------------|
| - PRESENTS : 17 | - VOTANTS : 21 | |
| - Abstentions : 0 | - Suffrages exprimés : 21 | - Majorité absolue : 11 |
| - POUR : 21 | - CONTRE : 0 | |

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, après avis favorable de la commission « Travaux et Environnement », réunie le 10 septembre 2026 et de la commission « Finances et Ressources Humaines », réunie le 29 septembre 2026, autorise le Maire ou son représentant à :

- Lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue du Porhoët, la réfection du tapis d'enrobé de la rue du Pont Mareuc et l'aménagement du parking du complexe sportif Michel Juguet ;
- Signer le marché à intervenir avec le candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse ainsi que tout avenant dans la limite de 5 % ;

- Solliciter toutes les subventions qu'il sera possible d'obtenir sur ce projet ;
- Effectuer toutes les démarches relatives à l'exécution de cette délibération et signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Nicolas JAGOUDET

La Secrétaire de séance,
Madame Laëtitia FAUSTIN LOISON

